

Réponse à une consultation 27.04.2018

(Iv.pa. Berberat:) Pour une réglementation destinée à instaurer de la transparence en matière de lobbyisme au Parlement fédéral

economie suisse rejette la réglementation élaborée par la majorité de la CIP-E en vue de la mise en œuvre de l'initiative parlementaire Berberat. Nous rejetons également sa proposition minoritaire. La réglementation actuelle, selon laquelle tout parlementaire peut distribuer deux cartes d'accès est simple et meilleure que toutes les solutions discutées. Elle s'accorde bien avec notre parlement de milice. Les parlementaires décident qui peut accéder au Palais fédéral. Les liens de dépendance sont plus faibles ainsi qu'avec un petit organe parlementaire accordant des cartes d'accès.